



Agence internationale de l'énergie atomique

CIRCULAIRE D'INFORMATION

INFCIRC/2/Rev. 25

22 février 1971

Distr. GENERALE

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

MEMBRES DE L'AGENCE

Au 15 février 1971

Au février 1971, l'Agence comptait les cent deux Membres énumérés ci-après [1]. Il est à noter que le Cambodge est devenu la République khmère le 9 octobre 1970 et que le Nicaragua s'est retiré de l'Agence le 14 décembre 1970.

Afghanistan	France	Paraguay
Afrique du Sud	Gabon	Pays-Bas
Albanie	Ghana	Pérou
Algérie	Grèce	Philippines
Allemagne (République fédérale d')	Guatemala	Pologne
Arabie Saoudite	Haïti	Portugal
Argentine	Hongrie	République Arabe Libyenne
Australie	Inde	République Arabe Syrienne
Autriche	Indonésie	République Arabe Unie
Belgique	Irak	République Dominicaine
Biélorussie (République socialiste soviétique de)	Iran	République khmère
Birmanie	Irlande	Roumanie
Bolivie	Islande	Royaume-Uni
Brésil	Israël	de Grande-Bretagne
Bulgarie	Italie	et d'Irlande du Nord
Cameroun	Jamaïque	Saint-Siège
Canada	Japon	Sénégal
Ceylan	Jordanie	Sierra Leone
Chili	Kenya	Singapour
Chine	Koweït	Soudan
Chypre	Liban	Suède
Colombie	Libéria	Suisse
Congo (République démocratique du)	Liechtenstein	Tchécoslovaquie
Corée (République de)	Luxembourg	(République socialiste de)
Costa Rica	Madagascar	Thaïlande
Côte-d'Ivoire	Malaysia	Tunisie
Cuba	Mali	Turquie
Danemark	Maroc	Ukraine (République
El Salvador	Mexique	socialiste soviétique d')
Equateur	Monaco	Union des Républiques
Espagne	Niger	socialistes soviétiques
Etats-Unis d'Amérique	Nigeria	Uruguay
Ethiopie	Norvège	Venezuela
Finlande	Nouvelle-Zélande	Viet-Nam
	Ouganda	Yougoslavie
	Pakistan	Zambie
	Panama	

[1] Les dates auxquelles les Etats sont devenus Membres en ratifiant ou en acceptant le Statut, ainsi que d'autres renseignements pertinents, figurent dans le document INFCIRC/42/Rev. 6.